



AGENDA 21 local

Communauté de Communes du Sarladais

Stratégie de Développement Durable

PREAMBULE	3
Une stratégie pour quoi faire ?.....	3
Les 5 finalités de Développement Durable.....	3
Les 4 axes stratégiques	4
1. Un territoire d'exception, au rythme des saisons	6
1.1. Préserver un patrimoine historique et naturel exceptionnel.....	6
1.2. Construire un développement touristique sur ces richesses.....	6
1.3. Maîtriser les impacts de la saisonnalité.....	7
2. Un cadre de vie de qualité, à préserver	9
2.1. Inventer un urbanisme durable en milieu rural	9
2.2. Développer de nouveaux modes de déplacements.....	10
2.3. Maîtriser les risques et nuisances	10
3. Vivre en Sarladais à l'année	11
3.1. Adapter le territoire aux évolutions démographiques	11
3.2. Renforcer les activités de production et de distribution.....	11
3.3. Fortifier le « Vivre ensemble » en Sarladais.....	12
4. Une exemplarité à renforcer.....	14
4.1. Renforcer les politiques de préservation des ressources.....	14
4.2. Prévenir les rejets	14
4.3. Renouveler la gouvernance	15

Dès 2006, la commune s'est engagée dans une démarche de Développement Durable avec la mise en place de groupes de travail sur cette thématique. Par la suite, afin de donner plus d'ampleur à cette démarche, un diagnostic partagé a été lancé sur le territoire de la Communauté de communes. Avec la mise en place de la concertation et de 4 ateliers thématiques, des enjeux de Développement Durable ont été définis.

La combinaison de ces deux phases de travail (diagnostic partagé et identification des enjeux du territoire) a permis d'identifier la stratégie partagée de la collectivité.

Une stratégie pour quoi faire ?

La stratégie définie est l'affirmation d'une volonté politique concernant les questions de développement durable. A ce titre, la Communauté de communes a souhaité définir un véritable projet de territoire, intégrant pleinement le Développement Durable.

La stratégie retenue s'appuie sur les enjeux identifiés sur le territoire de la Communauté de communes.

En outre, si la stratégie est la structure du programme d'actions de l'Agenda 21, elle est avant tout un document de référence qui propose une vision du territoire à moyen et long terme. L'ensemble des politiques et des démarches partenariales à différentes échelles sera donc établi en cohérence avec cette stratégie de Développement Durable.

Les 5 finalités de Développement Durable

Le « cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable » défini par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, propose 5 finalités de Développement Durable qui doivent être traitées dans un Agenda 21 :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- Préservation de la biodiversité, protection des ressources et des milieux,
- Épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie,
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- Dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsables.

Aujourd'hui nous proposons une stratégie locale pour répondre aux finalités de Développement Durable.

Les 4 axes stratégiques

La stratégie proposée se décline en 4 axes.

Axe 1 : Un territoire d'exception, au rythme des saisons

La Communauté de communes du Sarladais se caractérise par un patrimoine historique de qualité bénéficiant d'une politique de protection patrimoniale. Ce territoire se caractérise aussi par une richesse paysagère remarquable liée à la diversité de ses espaces comme ses forêts protégées, ses espaces agricoles, ses vallées et ses rivières. Cette richesse paysagère et patrimoniale engendre un développement touristique important concentré principalement sur Sarlat. L'activité touristique est donc l'une des principales ressources économiques du territoire, fournit de nombreux emplois et contribue à l'animation du territoire.

En contre partie, le développement touristique impacte le territoire, d'un point de vue environnemental (augmentation des déplacements, de la production de déchets, hausse de la consommation et du rejet d'eau en période estivale, ...). Il impacte aussi la qualité de vie et les conditions sociales des travailleurs saisonniers.

Avec le projet d'éco-tourisme, le territoire initie une politique de tourisme durable, qu'il faudra renforcer pour permettre l'animation de Sarlat sur toutes les saisons, et la maîtrise des impacts négatifs du tourisme.

Axe 2 : Un cadre de vie de qualité, à préserver

Sur la Communauté de communes du Sarladais, la construction de bâtiments progresse constamment, mais le territoire conserve un cadre de vie agréable et encore aux deux tiers non urbanisé. Une vigilance doit être maintenue sur ce point puisque l'évolution de l'urbanisation engendre un étalement urbain et modifie le paysage. Les constructions de logements sont les plus importantes et permettent de modifier les caractéristiques du parc, en particulier par la progression des logements collectifs. Afin d'améliorer, de faire évoluer l'offre de logements et d'intégrer les critères environnementaux dans la construction, plusieurs initiatives sont engagées notamment via le programme Habitat du Pays du Périgord Noir.

Le recours au véhicule individuel fait partie de la vie sur le territoire sarladais. En outre, en raison des fréquentations touristiques, le trafic augmente très fortement en période estivale, engendrant une congestion des routes. Les modes alternatifs et la limitation de la voiture en ville sont des politiques émergentes à renforcer.

Enfin, le Sarladais se définit comme un territoire agréable et sain avec une bonne qualité de l'air et faiblement touché par les risques naturels et industriels.

Axe 3 : Vivre en Sarladais toute l'année

La Communauté de communes se caractérise par une progression de sa population. Cette évolution s'accompagne d'une progression du nombre de personnes âgées dont les besoins spécifiques sont à anticiper. La population se caractérise également par une part importante de familles à revenus modestes et une part importante de demandeurs d'emploi.

L'économie du territoire est une économie tertiaire dynamique fortement liée au tourisme. Le commerce doit être renforcé et le secteur agricole est en difficulté. Le secteur forestier dont

les surfaces progressent doit se structurer. 3 zones d'activités accueillent les entreprises sur la communauté de communes.

Le territoire doit renforcer et développer la mise en place d'une économie durable. Le Pays a débuté cette stratégie avec l'adoption d'une charte de qualité environnementale pour l'aménagement des zones d'activités.

Dans le domaine de l'emploi, le service public de l'emploi est bien structuré et travaille en partenariat avec des structures d'insertion. La commune se caractérise par une politique éducative et sociale diversifiée, permettant d'apporter une réponse adaptée à l'ensemble des publics.

Enfin, dans le domaine culturel et sportif, le nombre d'associations sur le territoire, ainsi que ses équipements diversifiés permettent de répondre aux besoins de la population locale. Pour parfaire ces équipements, des projets de construction (médiathèque et piscine couverte) sont en cours d'étude.

Axe 4 : Une exemplarité à renforcer

Le territoire s'est engagé sur quelques actions exemplaires en matière de qualité environnementale (gestion des espaces verts, économie d'énergie, gestion des déchets, ...). De premiers résultats sont déjà sensibles en matière de gestion des déchets ou de qualité de l'eau.

Pour autant de nouvelles pistes de travail peuvent être mises en œuvre, en particulier concernant la politique énergétique et la lutte contre le changement climatique. Les actions peuvent également être diffusées sur l'ensemble du territoire.

Du point de vue de la gouvernance, des partenariats institutionnels forts existent entre commune centre, Communauté de communes et Pays du Périgord Noir. Le projet de développement durable du territoire doit s'inscrire dans cette approche de complémentarité entre territoires. La Communauté de communes souhaite également renforcer la participation citoyenne, et compte pour cela sur l'éducation au développement durable et à la généralisation des pratiques de concertation.



1. Un territoire d'exception, au rythme des saisons

1.1. Préserver un patrimoine historique et naturel remarquable

Rappel des éléments de diagnostic

La Communauté de communes se caractérise par un patrimoine de qualité avec de nombreux monuments historiques classés, son Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur et son label « Ville d'Art et d'Histoire » ainsi qu'un patrimoine non protégé mais à préserver. La problématique de la préservation de ce patrimoine reste forte, puisque celui-ci est majoritairement privé.

Le Sarladais bénéficie également d'une grande richesse paysagère, forestière et naturelle, avec la présence de ZNIEFF, de sites Natura 2000, et une part importante d'espaces naturels. Le paysage agricole est aussi important bien qu'en recul. En effet, ces paysages évoluent, avec le développement d'une urbanisation diffuse, engendrant un mitage. En outre, les qualités environnementales du territoire sont méconnues et très peu valorisées.

Il s'agira donc, pour la ville, de poursuivre la préservation de son patrimoine source d'un cadre de vie agréable et à l'origine d'un développement touristique de premier ordre.

Face à ce constat les enjeux du développement durable sont les suivants :

- Poursuivre la préservation, l'entretien et la valorisation du patrimoine bâti public et privé,
- Inventorier, protéger et valoriser le patrimoine naturel et paysager,
- Sensibiliser les usagers à la connaissance et au respect des espaces naturels.

1.2. Construire un développement touristique sur ces richesses

Rappel des éléments de diagnostic

La richesse patrimoniale et paysagère du territoire est à l'origine d'un flux touristique important sur le pays du Périgord Noir, et plus particulièrement sur la commune de Sarlat. Avant 2004, le tourisme sarladais était essentiellement un tourisme estival. Désormais, il se répartit de manière plus homogène dans le temps, mais sur des séjours touristiques plus courts. Afin d'accueillir une clientèle de plus en plus importante, l'offre en logements saisonniers progresse et se diversifie avec une augmentation de places d'hôtels, de campings, de chambres d'hôte ou d'hébergements à la ferme. La Communauté de communes doit donc poursuivre la structuration de sa filière touristique et renforcer son offre tout au long de l'année.

Face à ce constat les enjeux identifiés sur le territoire sont :

- Poursuivre la diversification de l'offre touristique afin de maîtriser le phénomène de saisonnalité et la concentration des visiteurs sur Sarlat,
- Accompagner les professionnels du tourisme
 - Pour leur faire partager la culture et les valeurs locales,
 - Pour les inciter à mener des démarches de développement durable (respect de l'environnement, accueil de personnes handicapées, ...).
- Prévoir des équipements structurants pour développer une offre touristique complémentaire et élargir la haute saison,
- Améliorer la prise en compte du handicap.

1.3. Maîtriser les impacts de la saisonnalité

Rappel des éléments de diagnostic

L'accueil d'un grand nombre de visiteurs engendre une hausse de la population sarladaise sur la période estivale. Ces nouvelles arrivées participent à :

- L'augmentation de la consommation et des rejets en eau,
- La saturation des réseaux d'assainissement,
- La progression de la production des déchets,
- La hausse du trafic routier et des émissions de gaz à effet de serre,
- Les consommations énergétiques.

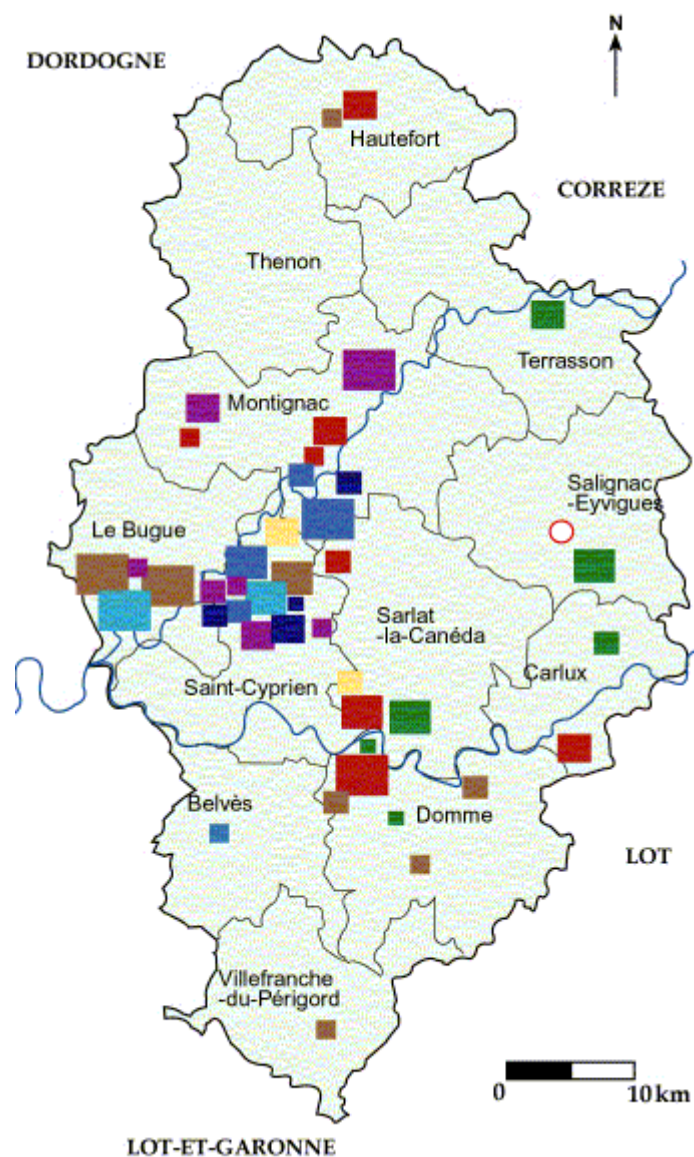
Le cadre de vie des sarladais s'en trouve modifié. Par ailleurs, si la population « locale » bénéficie d'une offre culturelle et festive diversifiée durant l'été, cette dernière est moindre lors des périodes « creuses ». Bien que l'activité touristique propose de nombreux emplois, les conditions de travail et d'accueil des saisonniers peuvent être améliorées. Notamment du point de vue d'une meilleure structuration de l'offre d'emplois et de logements.

La prise en compte progressive du Développement Durable dans les démarches touristiques révèle une volonté de modification des pratiques, mais elles doivent être renforcées et davantage structurées.

Face à ce constat les enjeux identifiés sur le territoire sont :

- Mettre en place une politique de tourisme durable :
 - Développement de l'éco-tourisme,
 - Sensibilisation des professionnels et des usagers,
 - Intégration des préoccupations climatiques et de la raréfaction des énergies fossiles.
- Organiser, accompagner, fidéliser et former l'emploi saisonnier,
- Adapter le logement des saisonniers à l'étirement de la saison,
- Mieux gérer les camping-cars.

Fréquentation des sites touristiques du Périgord Noir



- | | |
|---|---|
| ■ gisements | ■ châteaux |
| ■ grottes et abris ornés | ■ parcs et jardins |
| ■ villages et sites troglodytiques | ■ musées et éco-musées |
| ■ grottes et gouffres à cristallisation | ■ parcs à thème |

Source : CDT, réalisation Maison du Périgord Noir

2. Un cadre de vie de qualité, à préserver

2.1. Inventer un urbanisme durable en milieu rural

Rappel des éléments de diagnostic

En raison de son attractivité, le territoire accueille de nouveaux habitants. Cette croissance démographique entraîne un développement de l'urbanisation, un étalement urbain et un mitage du paysage.

Durant les 5 dernières années, les nouvelles surfaces urbanisées sont quasi exclusivement des logements. Le parc se caractérise par la grande taille des logements, et par son ancienneté. Cette offre est faiblement adaptée à la demande actuelle, davantage orientée vers des logements de taille moindre en raison du desserrement des ménages et vers des logements moins énergivores. Bien que les logements soient principalement des logements individuels, les nouvelles constructions sont davantage orientées vers le collectif. De plus, la hausse du nombre de logements sociaux révèle une volonté de diversifier l'offre en logements.

Malgré de premières initiatives, un travail de fonds doit être mené afin de mieux coordonner les documents d'urbanisme du territoire et d'intégrer plus fortement le développement durable dans l'urbanisme et la construction.

Face à ce constat les enjeux identifiés sur le territoire sont :

- Mettre en place un aménagement équilibré et durable :
 - Coordonner les documents d'urbanisme et faire monter leur niveau d'exigence,
- Mettre en place des bâtiments de qualité environnementale :
 - Encourager la mise aux normes (rénovation énergétique et accessibilité) des logements existants et du patrimoine bâti public en conciliant qualité environnementale et mise en valeur du patrimoine bâti,
 - Favoriser les constructions de qualité environnementale tant pour les équipements publics que pour les logements privés, y compris pour les réhabilitations en insistant notamment sur les performances énergétiques.

2.2. Développer de nouveaux modes de déplacements

Rappel des éléments de diagnostic

La Communauté de communes connaît une augmentation du trafic sur une grande partie de ses routes. La ville de Sarlat est particulièrement touchée par cette situation. La mise en place d'une déviation permettra certainement de réduire la circulation de transit et par la même, les nuisances induites, mais la place de la voiture reste prépondérante en centre ville.

Afin d'y remédier, des modes de déplacements alternatifs émergent sur la commune. Mais de nombreux efforts doivent être faits afin de réduire les besoins de déplacements et afin de proposer des alternatives efficaces à la voiture, pour l'accès à l'emploi, aux services et aux loisirs. L'enjeu est de taille car il s'agit aussi de préparer le territoire au développement d'une activité touristique plus faiblement émettrice de gaz à effet de serre.

Face à ces constats les enjeux identifiés sur le territoire sont :

- Favoriser la proximité des services et des commerces pour limiter les déplacements vers les grandes enseignes commerciales extérieures,
- Améliorer l'accessibilité au centre pour les touristes et les piétons,
- Continuer à limiter la place de l'automobile dans le centre ville,

- Faciliter les transports en commun et l'inter-modalité des transports (train, bus, vélos, piétons),
- Développer le très haut-débit afin de faciliter le télé-travail.

2.3. Maîtriser les risques et nuisances

Rappel des éléments de diagnostic :

La Communauté de communes est faiblement soumise aux risques naturels et technologiques. 3 types de risques naturels ont été identifiés : les inondations, les argiles gonflantes, et les cavités souterraines.

En ce qui concerne les risques d'inondation, la mise en place d'équipements de rétention d'eau, le travail réalisé sur les réseaux, et l'entretien des cours d'eau permettent de limiter ce risque. Les autres risques (gonflement d'argile et effondrement de cavités souterraines) sont faibles ou ont été traités par les documents d'urbanisme. Les risques technologiques sont réduits sur le territoire

La qualité de l'air est bonne, mais nécessiterait une analyse durant la période estivale lors de l'augmentation du trafic routier, émetteur de gaz à effet de serre.

Face à ces constats l'enjeu identifié sur le territoire est :

- Affiner l'étude de qualité de l'air en période estivale.

3. Vivre en Sarladais à l'année

3.1. Adapter le territoire aux évolutions démographiques

Rappel des éléments de diagnostic

Sarlat, ville centre de la Communauté de communes, concentre la majeure partie de la population. Une modification de sa structure par âge a été constatée avec une progression des personnes âgées avec des besoins spécifiques en termes d'équipements sanitaires et sociaux et en termes de commerces de proximité. La population se caractérise aussi par des niveaux de revenus modestes induits par la saisonnalité de l'économie, une part importante de demandeurs d'emploi et de familles monoparentales.

La Communauté de communes doit donc anticiper les besoins en équipements et développer une offre pour être attractive pour tous types de population.

Face à ce constat les enjeux identifiés sur le territoire sont :

- Prévoir des équipements, des emplois, de la formation et des activités pour attirer des populations jeunes,
- Créer un projet culturel partagé et renforcer la mixité des publics,
- Anticiper les besoins en équipements et adapter les services.

3.2. Renforcer les activités de productions et de distribution

Rappel des éléments de diagnostic

L'économie sarladaise est une économie tertiaire dynamique orientée vers le tourisme. Ce dynamisme s'observe par l'augmentation des créations d'établissements ainsi que par ses emplois diversifiés s'adaptant aux évolutions du territoire (service à la personne). Après une période d'évasion commerciale, cette tendance tend à s'estomper.

Afin d'accueillir des entreprises, la Communauté de communes dispose de trois zones d'activités, dont une en création. Cette dernière relève une forte dimension stratégique au regard de la faible disponibilité foncière. Une charte de la qualité environnementale des zones d'activités est portée par le Pays du Périgord Noir et permet l'intégration de ce critère dans la création et la réhabilitation des zones.

Le secteur agricole est en perte de vitesse et nécessite la recherche de nouveaux débouchés, circuits courts, tourisme. Le secteur forestier est un domaine qui pourrait se développer. En effet, la surface forestière progresse et le bois des forêts pourrait être mieux exploité.

Le bassin de l'emploi quand à lui, se caractérise par une baisse de demandeurs d'emploi. Afin de les aider dans la recherche d'activités, le service public de l'emploi s'est structuré autour d'une maison de l'emploi. Des structures d'insertion sont également actives sur le territoire.

Le territoire de la Communauté de communes doit renforcer le lien entre économie et développement durable.

Face à ces constats les enjeux identifiés sur le territoire sont :

- Requalifier les zones d'activités et créer des zones d'activités de qualité environnementale,
- Développer des outils d'aide à la création et au développement d'entreprises,
- Inciter les entreprises à être vertueuses,
- Développer l'agriculture durable.

3.3. Fortifier le « Vivre ensemble » en Sarladais

Rappel des éléments de diagnostic

La commune de Sarlat a mis en place une politique éducative et sociale étoffée. L'offre d'établissements scolaires est diversifiée sur le territoire et permet un suivi éducatif spécifique pour les jeunes en difficultés. Il existe trois contrats pour accompagner les jeunes de 0 à 18 ans. En outre, l'offre de formation professionnelle correspond bien aux emplois recherchés sur le territoire.

L'aide aux plus démunis est structurée et développée avec de nombreuses aides individuelles, des actions renforcées en matière d'insertion par l'activité économique, et la présence d'associations d'insertion agissant sur tout le territoire.

Le territoire bénéficie également d'une carte sanitaire avantageuse et de nombreux équipements médico-sociaux.

Pour finir, l'offre culturelle et sportive est riche et portée par de nombreuses associations. Des actions ont été mises en œuvre pour rendre accessible le sport pour tous.

Sur les aspects sociaux, les axes de progrès portent sur le développement d'une meilleure connaissance des besoins, le renforcement de la coordination des acteurs, et la participation des bénéficiaires aux projets qui les concernent.

Face à ce constat les enjeux identifiés sur le territoire sont :

- Affiner le repérage des besoins sociaux,
- Diffuser l'offre sociale de Sarlat sur tout le territoire,
- Formaliser et structurer des réseaux d'acteurs,
- Faire émerger des projets répondant aux besoins sociaux et renforçant la citoyenneté,
- Développer l'accessibilité des lieux publics des personnes à mobilité réduite,
- Développer l'accès à l'éducation et à la formation aux personnes handicapées,
- Développer les liens intergénérationnels,
- Poursuivre l'animation du schéma gérontologique,
- Structurer, consolider l'offre des associations au regard des besoins de la population,
- Inciter les associations culturelles et sportives à intégrer le Développement Durable.
- Développer les actions de prévention.

4. Une exemplarité à renforcer

4.1. Renforcer les politiques de préservation des ressources

Rappel des éléments de diagnostic

Le potentiel en énergies renouvelables sur la Communauté de Communes est important bien que peu développé. En effet, la Dordogne bénéficie d'un fort ensoleillement et de surfaces forestières composées de feuillus faiblement exploitées.

Les eaux de surfaces ont une qualité qui s'améliore, passant de médiocre à moyenne. **Les eaux souterraines** sont touchées par des pollutions dues principalement aux nitrates et aux pesticides et leur qualité reste à renforcer.

En ce qui concerne **l'eau potable**, le réseau connaît une amélioration de son rendement avec une diminution des fuites constatées. Afin de montrer l'exemple dans la réduction des consommations en eau, la commune s'est engagée dans un suivi de ses consommations et dans une gestion différenciée de ses espaces verts.

Face à ce constat les enjeux identifiés sur le territoire sont :

- Faire des communes et de la Communauté de communes une collectivité exemplaire pour les habitants,
- Mettre en place une politique énergétique et climatique globale (économie d'énergie, développement des énergies renouvelables, actions internes et à destination des habitants),
- Maîtriser les consommations en eau publiques,
- Améliorer les pratiques de consommation et de jardinage.

4.2. Prévenir les rejets

Rappel des éléments de diagnostic

Sarlat s'est engagée dans une amélioration de gestion des rejets.

Un travail est réalisé sur le **réseau d'assainissement** :

- Une volonté de réduire les obstructions du réseau liées aux pains de graisse
- Un projet d'extension et de renouvellement du réseau,
- Un projet d'extension et de modernisation de la station d'épuration
- Un conseil et contrôle sur les installations d'assainissement non collectifs.

Au niveau de la Communauté de communes, le travail sur la réduction des déchets doit être renforcé. En effet, la collecte des déchets ménagers a progressé sur la commune et la Communauté de communes, alors que celle des emballages collectés a diminué. Afin de relancer le tri, un travail d'information sur la manière et les raisons d'adopter une démarche éco-responsable a été mise en place avec l'ambassadeur du tri, accompagné d'une nouvelle organisation (mise en place de sacs jaunes et de composteurs).

Face à ce constat les enjeux identifiés sur le territoire sont :

- Anticiper et poursuivre les besoins en termes d'assainissement,
- Sensibiliser les restaurateurs, les particuliers et les agents à la gestion des huiles alimentaires usagées, du verre et du carton,
- Renforcer la communication et la sensibilisation sur le tri et la prévention des déchets.

4.3. Renouveler la gouvernance

Rappel des éléments de diagnostic

Le Sarladais s'inscrit dans une dynamique territoriale, en particulier grâce à une inscription forte dans la politique du Pays du Périgord Noir. La ville de Sarlat-La Canéda ville centre, doit également jouer un rôle moteur dans la réalisation d'une politique de Développement Durable à l'échelle du territoire.

Pour cela, la Communauté de communes doit s'appuyer sur les forces vives du territoire en renforçant et en formalisant les pratiques de sensibilisation, d'éducation au développement durable et de participation citoyenne.

Face à ce constat les enjeux identifiés sur le territoire sont :

- Mobiliser les partenaires sur l'Agenda 21,
- Faire des habitants les acteurs du projet,
- Pérenniser et formaliser les modes de concertation,
- Structurer des partenariats sur l'éducation à l'environnement,
- Mettre en œuvre des actions de coopération internationale.
- Intégrer les agents communaux et communautaires dans la démarche